

Armée et Parti au Viêt-Nam : une symbiose au service de l'économie de marché

Gérard Hervouet et Carlyle A. Thayer

Volume 32, numéro 2, 2001

Les relations Civilo-Militaires : transfert de normes et coopération démocratique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704286ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704286ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hervouet, G. & Thayer, C. A. (2001). Armée et Parti au Viêt-Nam : une symbiose au service de l'économie de marché. *Études internationales*, 32(2), 337–350.
<https://doi.org/10.7202/704286ar>

Résumé de l'article

L'expérience historique tout à fait exceptionnelle du Viêt-Nam depuis 1945 suffit à légitimer le caractère très spécifique du rôle assumé par l'Armée populaire du Viêt-Nam (APV). Avec l'adoption du Dôï Moi - ou grand programme de réformes - en 1986, et la fin de l'Union soviétique, on pouvait penser que les autorités vietnamiennes s'écarteraient progressivement de la logique de la « nation en armes ». En fait, il n'en fut rien et le Viêt-Nam associe désormais encore plus étroitement VAPV à des activités économiques importantes. Le Parti communiste vietnamien, et cela contrairement à son homologue chinois, ne cherche pas à professionnaliser véritablement son armée qui devient plus que jamais l'instrument du maintien de l'ordre intérieur. Cette symbiose volontairement renforcée se traduit par l'attribution de nouvelles fonctions civiles à VAPV. Divisé en trois parties, cet article étudie donc l'imbrication des rapports Parti-Armée, la mobilisation des militaires sur le front économique et l'amorce d'un professionnalisme immédiatement compensé par la définition de nouvelles tâches civiles.

Armée et Parti au Viêt-Nam : une symbiose au service de l'économie de marché

Gérard HERVOUET et Carlyle A. THAYER*

RÉSUMÉ : L'expérience historique tout à fait exceptionnelle du Viêt-Nam depuis 1945 suffit à légitimer le caractère très spécifique du rôle assumé par l'Armée populaire du Viêt-Nam (APV). Avec l'adoption du Dôï Moi – ou grand programme de réformes – en 1986, et la fin de l'Union soviétique, on pouvait penser que les autorités vietnamiennes s'écarteraient progressivement de la logique de la « nation en armes ». En fait, il n'en fut rien et le Viêt-Nam associe désormais encore plus étroitement l'APV à des activités économiques importantes. Le Parti communiste vietnamien, et cela contrairement à son homologue chinois, ne cherche pas à professionnaliser véritablement son armée qui devient plus que jamais l'instrument du maintien de l'ordre intérieur. Cette symbiose volontairement renforcée se traduit par l'attribution de nouvelles fonctions civiles à l'APV. Divisé en trois parties, cet article étudie donc l'imbrication des rapports Parti-Armée, la mobilisation des militaires sur le front économique et l'amorce d'un professionnalisme immédiatement compensé par la définition de nouvelles tâches civiles.

ABSTRACT : The analysis of civil-military relations is largely dominated by liberal theories. This paper demonstrates that the Vietnam People's Army remains in a symbiotic relation with the communist party although it is just starting to occupy a more autonomous role in the political system. The first part is an overview of the historical background in which the VPA was founded, the second part is concerned with the involvement of the army in economic reforms ; it discusses the way the VPA appears to be at the forefront of Vietnam's transition to a market economy. Although there has been, until now, no attempt to curtail the VPA's roles in commercial and economic activities, the communist party is extending the army's role in the maintenance of internal order and security. A process of increasing professionalism, however, has begun, thus compensating for the decline of the VPA's defense mission.

En un seul titre : « Civil-Military Interaction : Data in Search of a Theory », C. Kennedy et D. Louscher¹ résumaient fort bien l'état d'une recherche qui butait sur de multiples obstacles épistémologiques, eux-mêmes fortement accentués par les regards brouillés des analystes situant leurs investigations dans des temps et des espaces différents.

Malgré les dispersions et les difficultés inhérentes à toute recherche en sciences sociales, les travaux sur ce thème se sont multipliés afin non seulement

* Respectivement professeur au Département de science politique de l'Université Laval à Québec et à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et professor of Southeast Asian Security, Asia-Pacific Center for Security Studies, Honolulu.

1. Charles H. KENNEDY et David J. LOUSCHER, « Civil-Military Interaction : Data in Search of a Theory », *Journal of Asian and African Studies*, vol. xxvi, n°s 1-2, 1991, pp. 1-10.

de relever le défi mais surtout de se situer en adéquation avec les mouvances du phénomène des relations civilo-militaires dans le contexte de l'après-guerre froide. Il n'est dès lors pas surprenant de noter la domination d'approches libérales et constructivistes pour appréhender les logiques du transfert de nouvelles règles et de nouvelles normes lors des transitions démocratiques observées dans de nombreux États.

En simplifiant volontairement un propos par ailleurs amplement documenté par Albert Legault dans l'introduction à ce numéro spécial, il convient de noter que la multiplication des travaux actuels dérivent dans une large mesure des ouvrages pionniers incontournables de S. Huntington, S. E. Finer et M. Janowitz. Ainsi, pour Huntington, l'émergence du militaire professionnel transforme les relations entre civils et militaires et rend possible le « contrôle objectif » qui optimise l'efficacité fonctionnelle et la neutralité politique de l'armée et cela, dans la conformité des structures de pouvoirs dans une société libérale. Ce raisonnement à propos du lien supposé entre ce professionnalisme et la subordination volontaire au pouvoir civil a bien sûr fait l'objet de multiples critiques. T. Caplow et P. Vennesson notent en ce sens qu'il s'agit là presque d'un axiome « qui peut rapidement sombrer dans la tautologie : des militaires professionnels obéissent aux autorités civiles ; des militaires qui n'obéissent pas ne sont pas professionnels² ».

Malgré de multiples ajustements et raffinements typologiques, il n'en reste pas moins que pour de nombreux auteurs, la théorie actuelle des relations civilo-militaires demeure trop tributaire de son « américanité » et n'explique pas véritablement la situation qui prévaut dans des aires culturelles distinctes. Les travaux de Rebecca Schiff sont à cet égard significatifs puisqu'elle souligne surtout la concordance de vues d'un partenariat entre militaires, élites politiques et citoyens. R. Schiff écrit précisément à ce propos « Concordance theory views the military, the political leadership and the citizenry as partners and predicts that when they agree about the role of the armed forces by achieving a mutual accommodation domestic military intervention is less likely to occur in a particular state³. »

Cette approche appliquée par l'auteur à l'Inde et à Israël, séduit cependant un grand nombre d'analystes des rapports entre civils et militaires en Asie du Sud-Est. Le travail de Bilveer Singh⁴ le souligne avec force et il s'inscrit dans le sillage des travaux plus anciens, mais fondamentaux, de Caroline Hernandez⁵

2. Théodore CAPLOW et Pascal VENNESSON, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 53.

3. Rebecca L. SCHIFF, « Civil-Military Relations Reconsidered : A Theory of Concordance », *Armed Forces & Society*, vol. 22, n° 1, automne 1994, pp. 12-13.

4. Bilveer SINGH, « Civil-Military Relations : Theory, Practices and Extrapolations for the Southeast Asian Region », communication présentée à un colloque sur le thème : *Soldiers in Business. The Military as an Economic Actor*, Jakarta, 2000.

5. Carolina G. HERNANDEZ, « Controlling Asia's Armed Forces », in Larry DIAMOND et Marc F. PLATTNER (dir.), *Civil-Military Relations and Democracy*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, pp. 66-80.

et Robin Luckham⁶ qui avaient, chacun à leur manière, traité des particularités de l'impact des forces armées en Asie du Sud-Est. Alors que l'on observe des dynamiques assez différentes d'interactions entre militaires et civils dans chacun des dix pays de cette région, le cas du Viêt-Nam s'en distingue encore davantage. Il appartient à un modèle qui, outre ses particularités d'un pays d'Asie du Sud-Est, puise naturellement une partie de ses caractéristiques dans l'inspiration du développement historique de son grand voisin chinois.

Sans qu'il soit pertinent de souligner d'emblée la singularité des rapports civilo-militaires au Viêt-Nam, cette étude cherchera à montrer qu'en dépit d'une évolution récente, le régime s'emploie à maintenir l'armée vietnamienne dans une symbiose qui se nourrit aux sources de sa légende et de ses origines. Les réformes économiques entreprises depuis 1986 ont – il en sera question dans une seconde partie – conféré à cette armée vietnamienne les rôles d'un acteur important dans cette nouvelle économie de marché. On soulignera en troisième lieu la dispersion des nouvelles fonctions civiles de l'armée en précisant cependant les premiers éléments d'une professionnalisation qui ne s'inscrit cependant pas en rupture avec le système du Parti communiste vietnamien.

I – Le Parti en uniforme

Cette expression forte de Perlmutter⁷ et Leogrande bouscule à l'évidence la notion de relations civilo-militaires en soulignant surtout dans l'analyse de l'Armée populaire chinoise les rapports symbiotiques et collusoires observés entre les élites politiques et militaires. Au premier regard, l'Armée populaire du Viêt-Nam s'inscrit dans ce modèle révolutionnaire mais diffère, déjà dès ses origines, de l'armée chinoise très vite considérée comme le bras armé puissant d'un Parti avide de s'emparer rapidement du pouvoir⁸.

Au Viêt-Nam, en décembre 1944, le Parti demande à un petit groupe de 31 hommes et 3 femmes de devenir l'Armée de libération et de propagande. Il confie le commandement de cette petite unité subversive à un professeur d'histoire Vo Nguyen Giap.

À partir de ce moment, la guerre de décolonisation menée contre la France entraînera la formation en février 1951 de l'Armée populaire du Viêt-Nam (APV) et entrera, sous la direction de Ho Chi Minh, dans une logique de « nation en armes ». L'APV fera dès lors l'expérience d'un long combat continu

6. Robin LUCKHAM, « Introduction : The Military, the Developmental State and Social Forces in Asia and the Pacific : Issues for Comparative Analysis », in Viberto SELOCHAN (dir.), *The Military, the State and Development in Asia and the Pacific*, San Francisco, Westview Press, 1991, pp. 1-49.

7. Amos PERLMUTTER et William M. LEOGRANDE, « The Party in Uniform : Toward a Theory of Civil-Military Relations in Communist Political Systems », *The American Political Science Review*, vol. 76, n° 4, décembre 1982, pp. 778-789.

8. Voir sur les relations civilo-militaires en Chine l'excellent article de Jeremy T. PALTIEL, « PLA Allegiance on Parade : Civil-Military Relations in Transition », *The China Quarterly*, n° 143, septembre 1995, pp. 784-790.

pour mener à son terme la réunification du pays puis, après un temps de pause très court, reprendra les opérations contre le Cambodge dès 1977 et qu'elle occupera massivement à partir de décembre 1978. Pendant plus d'un mois (février/mars 1979), le Viêt-Nam subira en guise de représailles les assauts répétés de l'armée chinoise et ce n'est qu'en 1989 qu'elle se retirera, sans gloire, du Cambodge.

Cette expérience historique est unique : elle a façonné un rapport population-armée symbolisé par le couplage mythique soldat-paysan. Ce *Bodoï*, ou soldat-paysan, est entré dans la légende car il fut tour à tour en mesure de vaincre la France, les États-Unis et de tenir en échec la toute-puissante Chine.

L'omniprésence de l'armée pouvait en 1987 se traduire par des chiffres impressionnants puisque l'APV, alors au maximum de sa puissance, disposait de 1,26 million d'effectifs. Seules, à l'époque, les armées de l'Union soviétique, de la Chine, des États-Unis et de l'Inde étaient plus nombreuses. À ces effectifs, il convenait d'ajouter 2,5 millions de réservistes, une force de défense frontalière de 60 000 hommes et 1,5 million de miliciens et autres forces paramilitaires. Ainsi, à la fin des années quatre-vingt, plus de 8 % de la population était impliquée dans la structure militaire du pays. Cette puissance militaire a toujours été, et le demeure, doublée à tous les niveaux, du commandement supérieur à la milice du plus petit hameau, par les structures du Parti. Aux échelons les plus élevés, les élites militaires furent aussi des élites politiques et la dualité de ces rôles n'a jamais été véritablement remise en question.

Depuis sa fondation, l'APV a vu ses politiques clairement définies par le Congrès du Parti qui se réunit tous les cinq ans et par les réunions tous les deux ans du Comité central. Les politiques plus quotidiennes sont définies par le Bureau politique et, avant 1996, par le Secrétariat, puis elles sont articulées et administrées par le tout-puissant Comité central militaire du Parti (CCMP), composé des membres du comité exécutif du Comité central et du ministère de la Défense nationale. De façon très étroite et imbriquée, les liens de subordination de l'armée au Parti sont maintenus dans une chaîne de commandement qui s'étend du Bureau politique et du CCMP jusqu'à l'échelon de la compagnie. À tous les échelons, les comités sont également doublés d'officiers politiques de l'armée dont le pouvoir a toujours été supérieur à celui de leur grade.

Au fil des années et des réunions du Congrès, une plus grande autonomie de commandement a été déléguée aux structures plus spécifiquement militaires. Il n'en reste pas moins que la tradition politique et militaire du Viêt-Nam a constamment écarté toute tendance à la dépolitisation de l'APV. Dans la foulée des réformes qui intervinrent à la fin des années quatre-vingt dans les pays d'Europe de l'Est, le Viêt-Nam, pressé d'entreprendre une démarcation plus nette entre civils et militaires, avait immédiatement rejeté cette hypothèse⁹.

9. Carlyle A. THAYER, *The Vietnam People's Army under Doi Moi*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 1984, pp. 58-59.

Avec la disparition de l'Union soviétique et des régimes politiques de l'Europe de l'Est, les autorités vietnamiennes furent extrêmement attentives à ne rien concéder. Le septième Congrès en 1991 revint sur la notion de commandement unique qui avait accordé plus d'autonomie à la structure du commandement opérationnel dans l'armée. Les statuts furent amendés et l'article 28 plaçait désormais les forces armées sous le « contrôle absolu et direct » du Parti. Dans cette période de très grande vulnérabilité, le régime vietnamien assigna à l'armée plus de tâches dirigées vers le maintien de la sécurité intérieure. La nouvelle constitution de 1992, en modifiant la formulation de celle de 1980, modifia plusieurs termes destinés au maintien de la sécurité publique en précisant dans son article 45 que : « Les forces armées populaires doivent se tenir prêtes à *défendre le régime socialiste*¹⁰... »

Le 8^e Congrès du Parti en 1996 a bien mis en relief la collusion des « réformateurs » du régime et des représentants de l'armée. Le nouveau Comité central, issu du Congrès, accorde aux militaires et personnes issues de la sécurité intérieure 22 nominations. Il ne s'agit que de 13 % des 170 membres mais il convient toutefois de noter une légère progression par rapport au 7^e Congrès de 1991 où ce pourcentage se situait à 10,2 %. En 1996, également les militaires et représentants de la sécurité intérieure ont à la fois accru leurs effectifs au sein de l'appareil politique mais aussi leur importance dans les postes occupés. Outre leur présence au sein du Bureau politique, 6 membres sur 18, ils contrôlent une nouvelle structure, le Comité permanent du Bureau politique, qui a remplacé le Secrétariat. Cette nouvelle structure, inspirée d'un comité identique existant dans l'organisation du Parti communiste chinois, vise à simplifier la prise de décision en situation de crise. On a également noté que sur les cinq membres de ce nouveau comité, les deux militaires et un représentant du ministère de l'Intérieur soulignaient la priorité accordée à l'ordre et à la sécurité. Cette priorité se vérifie aussi par la présence inédite dans l'histoire du Comité central, de tous les commandants des zones militaires du Viêt-Nam.

Depuis 1996, l'armée occupe une partie très importante de l'espace politique et économique et le Parti n'est plus en mesure de réitérer le caractère aussi absolu de sa domination. Il n'en reste pas moins que l'APV ne manque jamais de rappeler sa subordination au Parti comme l'indiquait au moment du Congrès de 1996 son journal quotidien qui précisait alors : « Dans la vie politique, les cadres et les hommes de troupes de l'armée sont absolument loyaux envers le Parti ; ils comprennent profondément le marxisme-léninisme, la pensée de Ho Chi Minh et les points de vue de l'armée et les appliquent efficacement¹¹. »

Le 22 décembre 2000, jour anniversaire de sa fondation, l'APV s'est vue conférer le titre honorifique de « soldats de l'Oncle Ho ». Cette récompense est assortie d'une prestigieuse « citation » de Ho Chi Minh : « Loyaux envers

10. *Les constitutions du Vietnam*, Hanoi, Éditions The Goi, 1995, pp. 169-170.

11. *Quan Doi Nhan Dan*, 18 avril 1996, pp. 1-4, in *FBIS-EAS* 141, 22 juillet 1996, p. 86.

le Parti, d vou s envers le peuple, pr ts   sacrifier leur vie pour l'ind pendance nationale, la libert  et le socialisme... [les soldats de l'arm e] sont aussi capables d'accomplir toutes les t ches et vaincre tous les ennemis quelles que soient les circonstances¹². »   la veille de l'ouverture du 9  Congr s au printemps 2001, l'attribution de cette r compense rev t une importance fortement symbolique en insistant une fois encore sur la loyaut  historique de l'arm e.

En revanche, une analyse un peu plus attentive des multiples textes issus du 7  Congr s, ou mieux encore de ceux du Congr s de l'arm e r uni au mois de mai 1996, montre une diminution importante dans la fr quence des r f rences   la subordination de l'arm e au Parti. Ainsi, dans les extraits du bref discours du ministre de la D fense,   l' poque Doan Khue, adress  au 8  Congr s, on retrouve plus souvent la mention d'une arm e « populaire » ou « repr sentant le peuple », qu'une arm e dirig e par le Parti. Doan Khue d clarait par exemple : « Les forces de l'arm e populaire sont d termin es   assurer conjointement avec le Parti et le peuple la possibilit  pour la nation de faire face   toutes les circonstances¹³... »

L'APV appara t d sormais beaucoup plus comme un partenaire du Parti. Le point VII du rapport politique du 8  Congr s, qui traite tr s bri vement de la d fense nationale et de la s curit , le souligne. Quelques paragraphes suffisent   pr ciser les grands objectifs o  sont mises en exergue, outre les fonctions traditionnelles de la d fense, de la patrie et du socialisme, les n cessit s de combiner construction  conomique et d fense nationale¹⁴. Moderniser l'arm e vietnamienne est un imp ratif qui doit s'int grer   celui du d veloppement de l' conomie et mieux se coordonner   ceux de la diplomatie vietnamienne.

Le concept de « guerre populaire » et la pratique de la gu rilla ont toujours contraint l'APV   d finir des r les  conomiques n cessairement compl mentaires   sa vocation combattante. En p riode de guerre, l'arm e vietnamienne n'eut d'autre choix que celui de subvenir   ses propres besoins, assurer sa propre logistique et elle se vit attribuer par n cessit  la construction des grandes infrastructures et surtout la responsabilit  de leurs r parations constantes.

La fin des conflits, incessants depuis 1945, a nourri une r flexion nouvelle et provoqu  un ajustement des rapports entre le Parti et l'arm e. Malgr  des d bats importants, qui ont en fait perdur  depuis la premi re tr ve de 1954, la ligne du Parti l'a emport  sur les arguments de certains officiers et l'on a confi    l'APV des fonctions  conomiques extr mement importantes pour affronter les d fis in dits de la paix et de la priorit  au d veloppement  conomique.

12. Vietnam People's Army Deserves to be 'Uncle Ho's Soldiers', Nhan Dan, <http://www.nhandan.org.vn>.

13. Voir « SRV Delegates Address Party Congress », FBIS-EAS, 96-127, 1 r juillet 1996, p. 52 ; nous soulignons le mot « conjointement ».

14. Voir SRV Party Central Committee Political Report, Quan Doi Nhan Dan, 30 juin 1996, pp. 3-6, in FBIS-EAS, 96-134, 11 juillet 1996, pp. 71-100.

II – Démobilisation des troupes et intégration des entreprises militaires dans l'économie de marché

Avec le programme de réforme (*đổi mới*) inauguré par le 6^e Congrès du Parti en 1986, l'APV fut à l'évidence sollicitée pour s'insérer pleinement dans des politiques destinées à préparer l'entrée du Viêt-Nam dans l'économie de marché. Cette grande impulsion économique ne fut toutefois pas complètement décisive pour détourner l'APV de ses missions plus traditionnelles. Engagée dans un conflit difficile et complexe au Cambodge, il ne lui était pas véritablement permis de se détourner de ses objectifs fondamentaux. En octobre 1976, par exemple, l'APV avait créé un Directorate général pour le développement économique qui devait superviser le rôle des unités militaires de la reconstruction, en particulier pour l'industrie, les transports et l'agriculture. Avec les premiers combats à la frontière cambodgienne, cette structure devint très vite caduque.

Il est peut-être possible d'affirmer que c'est la résolution n° 2 du Bureau politique, prise en 1987, qui provoqua les changements les plus notables¹⁵. La résolution préparait non seulement le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et du Laos, mais elle prévoyait aussi une réduction considérable de toute l'armée. De 1987 à la fin de l'année 1990, on estime que 600 000 militaires, incluant 100 000 officiers, devaient en principe être démobilisés. Ces chiffres représentaient alors plus de la moitié des effectifs atteints par l'armée en 1987.

Outre des mises à la retraite classiques, les autorités vietnamiennes dépêchèrent plusieurs milliers de ces soldats démobilisés vers l'Union soviétique, ou certains pays d'Europe de l'Est¹⁶, comme travailleurs dans le cadre de programmes permettant au Viêt-Nam de réduire une partie de ses dettes envers ces pays. Mais ce fut surtout vers des fonctions essentiellement économiques que certaines unités militaires furent détournées sans être parfois entièrement démobilisées.

Il est intéressant de noter que lors des premières années, les anciens militaires éprouvèrent de nombreuses difficultés à se trouver un emploi. Les vétérans se heurtèrent ainsi souvent à des pratiques de discrimination et de corruption. Plusieurs employeurs étaient également réticents à les engager craignant de ne pouvoir les superviser adéquatement. Ces réticences, y compris celles des entreprises d'État – voire celles des structures administratives locales – furent à l'origine du regroupement des vétérans et de la constitution d'une de leurs associations qui fut, à l'époque, perçue comme particulièrement menaçante par le Parti.

Face à ces multiples obstacles, des déclarations contradictoires ramenèrent les chiffres des démobilisations à des nombres variant entre 300 000 et

15. Éditorial *Quan Doi Nhan Dan*, 6 juillet 1989.

16. *Vietnam News Agency*, 7 juillet 1989 ; Humphrey HAWSKLEY, « Jobs Problems Faces Hanoi Legions of Vietnam Veterans », *The Times*, 17 avril 1989.

600 000¹⁷. En décembre 1990, la résolution n° 2 du Politburo semble avoir été suspendue et les démobilisations interrompues¹⁸. En revanche, le conseil des ministres formula en mars 1989, par sa directive 46, une nouvelle politique pour mieux légitimer le rôle de l'armée dans l'économie en requérant qu'elle intègre désormais ses activités économiques dans un plan de calcul comptable distinct¹⁹. Ainsi, par exemple, neuf unités de construction de l'APV devinrent des corporations légales et soumises à la même législation que celle des entreprises d'État civiles²⁰. En d'autres termes, ces unités obtenaient un statut qui leur permettait d'ouvrir des comptes en banque – y compris en devises étrangères – et qui les autorisaient à pouvoir contracter des alliances légales incluant surtout la possibilité de former des entreprises en co-participation avec des partenaires étrangers.

À la fin de l'année 1989, plusieurs autres entreprises militaires obtinrent les mêmes prérogatives mais bénéficièrent en plus d'avantages importants dans le choix des emplacements géographiques, des droits d'usage des superficies de terrain occupées et dans la sélection d'une main-d'œuvre qualifiée et nécessairement très disciplinée.

En 1993, on estimait que 12 % des effectifs (70 000 soldats) travaillaient à plein temps dans divers secteurs commerciaux²¹ et l'on rapportait qu'au moins 300 entreprises de toutes dimensions étaient contrôlées par l'armée²². En fait, il convient de noter que plus de la moitié de ces entreprises étaient aussi placées sous la supervision de milices locales. Plusieurs de ces compagnies et corporations œuvraient dans les secteurs de la production d'électricité, de pétrole et de gaz, d'autres contrôlaient d'immenses chantiers d'infrastructures routières et de projets d'autoroutes. La première autoroute du Nord reliant Hanoi à l'aéroport Noi Bai fut d'ailleurs construite par une entreprise militaire.

Une des entreprises les plus connues est la Corporation générale de construction Truong Son. Ses activités sont très étendues et variées. Elle se consacre surtout à la construction de routes, de centrales électriques (en particulier celle de Hoa Binh) mais également à la pose de voies de chemin de fer. Elle a depuis élargi ses activités à l'exportation de charbon, de marbre, de café et s'introduit graduellement dans les secteurs des services. Elle possède 19 entreprises et emploie 7000 personnes dont les quatre cinquièmes sont des militaires²³.

17. Joseph DE RIENZO, « The Challenges of Peace in Vietnam », *The Canberra Times*, 1^{er} mai 1989, p. 9 ; et Michael RICHARDSON, « Where will the Soldiers go ? », *Pacific Defence Reporter*, mars 1989, pp. 36-38.

18. *Agence France Presse*, 18 décembre 1990.

19. *Quan Doi Nhan Dan*, 12 août 1991.

20. Quang Dan Commentary in *Quan Doi Nhan Dan*, carried by Hanoi Home Service, 13 août, 1989.

21. Murray HIEBERT, « Corps Business », *Far Eastern Economic Review*, 23 décembre 1993, p. 40.

22. *New York Times*, 21 juillet 1996.

23. *Quan Doi Nhan Dan*, 1^{er} mars 1992.

Parmi les très grandes entreprises militaires, il convient de mentionner la Corporation des services aériens qui possède une flotte d'avions et d'hélicoptères au service de l'exploration pétrolière, des urgences médicales, du tourisme et même de la recherche des *Missing in action* américains. Mentionnons aussi la Corporation Tay Nguyen (15^e corps d'armée) qui se spécialise dans les productions agricoles et la Corporation de construction et d'assemblage Than An qui se concentre sur les secteurs de la construction, de l'exploration minière et de la formation des personnels. On notera encore la Dong Bac (East-North) Coal Company, la Military Commercial Joint Stock Bank, la Chemical Export Company 21 et la Chemical Company 76²⁴.

Au mois de mai 1994, on nota avec une certaine surprise la décision du premier ministre Vo Van Kiet de mettre fin au monopole des transmissions détenu par la direction générale des postes et des télécommunications afin de permettre au ministère de la Défense d'offrir des services dans ce secteur²⁵. Il est certainement intéressant de souligner que la compagnie militaire des télécommunications électroniques s'est associée avec la compagnie américaine NewTel pour assembler des appareils téléphoniques, des télécopieurs et divers autres produits électroniques. Notons aussi que la compagnie militaire de télécommunications Vietel est désormais le cinquième fournisseur d'accès Internet au Viêt-Nam²⁶.

À l'évidence, les mutations fonctionnelles des entreprises ont suscité et suscitent encore de multiples débats dans les instances décisionnelles vietnamiennes. À l'endroit de ceux qui, au nom de la tradition, pouvaient s'émouvoir d'assister aux dérives de l'APV, la réponse classique fut de souligner que le Viêt-Nam ne possédait pas les moyens de financer, en dehors des revenus générés par les entreprises militaires, une industrie autonome de défense. En cela, les directives et les politiques du Parti s'écartent désormais des positions du Parti communiste chinois qui lui souhaite, officiellement, voir son armée échapper aux logiques de l'économie de marché.

D'une façon générale, les entreprises militaires vietnamiennes sont assez rentables. Évalués en 1995 à 360 millions de dollars us, leurs revenus auraient été de 600 millions de dollars us en 1998. Certaines d'entre elles bénéficient de subventions de l'État mais très peu enregistrent des pertes.

En 1995-1996, afin de rendre encore plus rentables ces entreprises, le Département d'économie générale et de l'industrie nationale de défense a procédé à une restructuration majeure. Le résultat le plus spectaculaire fut de ramener le nombre des entreprises de 306 à 193²⁷. Les petites et moyennes entreprises furent particulièrement touchées et firent le plus souvent l'objet de fusions. Des regroupements par secteur de production ont aussi été opérés et

24. « Ministry of Defense Property JV Licensed », *Vietnam Business Journal*, octobre 1996, p. 5 ; et *The Saigon Times*, 17 novembre 1998.

25. *Reuter*, Hanoi, 29 mai 1994 ; *Associated Press*, *The Nation*, 1^{er} juin 1994.

26. *Reuter*, Hanoi, 3 novembre 1998.

27. *Vietnam News Agency*, 12 mai 1996.

les entreprises trop déficitaires éliminées. Ce mouvement d'une assez grande ampleur s'est effectué avec l'appui des militaires qui, très avertis des contraintes de l'économie de marché, soutiennent d'une part les politiques du gouvernement et d'autre part souhaitent maintenir leurs profits en adhérant pleinement au développement harmonieux de la croissance économique.

Les discours officiels confortent l'idée d'un développement combiné et complémentaire d'industries militaires intégrées à l'économie nationale mais visent en même temps l'objectif de moderniser une armée mieux équipée et plus professionnelle. Comme toute autre entreprise civile, les profits des corporations militaires sont imposables et les remises à l'État représentent certainement au moins un quart de l'augmentation des recettes fiscales annuelles. Ces corporations et entreprises créent, en outre, des milliers d'emplois militaires et civils et l'on estime que 100 000 militaires, soit à peu près le quart des effectifs de l'APV, travaillent à plein temps dans ce type d'unités de production²⁸.

La restructuration de 1995-1996 a toutefois mis en lumière tous les abus, les carences et les effets pervers de ce type de production. De nombreuses entreprises poursuivent leurs productions avec du matériel obsolète et sont souvent fort réticentes à vouloir investir leurs bénéfices dans des technologies plus modernes. Le clientélisme y sévit certainement plus que dans les entreprises civiles et le rang élevé dans la hiérarchie militaire n'est bien sûr pas une garantie d'expertise managériale. Toutefois, ce sont les dérives menant à une corruption maintes fois signalée qui hypothèquent la crédibilité de ces entreprises à long terme. Le journal de l'armée *Quan Doi Nhan Dan* a multiplié les reportages en ce domaine en se contentant très certainement de ne mentionner que des cas marginaux et mineurs. Une des pratiques les plus lucratives consiste à modifier une partie des productions prévues afin de mettre sur le marché des produits de luxe et donc d'accroître considérablement des profits qui ne retournent pas nécessairement à l'entreprise.

Malgré les difficultés anticipées par les réformes de structures, le ministère de la Défense nationale poursuit ses politiques et définit depuis 1997 trois catégories d'entreprises militaires :

- 1) Les entreprises de défense publiques dont les productions sont strictement liées à la création et à la réparation d'équipements pour la défense. Ces entreprises sont cependant autorisées à produire des marchandises civiles de façon marginale.
- 2) Les entreprises d'économie de la défense nationale. Ces compagnies et corporations sont autorisées à produire des biens civils qui peuvent être convertis ou servir à des fins militaires. Les entreprises localisées dans les zones frontalières ou éloignées appartiennent à cette catégorie.

28. Huw WATKIN, « Proud Military Slips into Decline as Aid Dries up », *South China Morning Post*, 7 juillet 1999.

- 3) Les entreprises essentiellement économiques dont les productions et les services sont civils et qui ont pour fonction de remettre des profits au ministère de la Défense.

Les entreprises de ce troisième groupe représentent plus de la moitié des activités économiques de l'APV. Ces activités touchent des secteurs extrêmement diversifiés qui s'étendent de la production de crevettes séchées par exemple, à la gestion d'hôtels ou à l'expertise informatique. Dans la recherche du profit et de la rentabilité, elles entrent en concurrence avec les entreprises civiles dans tous les secteurs de production et provoquent ainsi de vifs mécontentements. Bénéficiant d'appuis privilégiés, elles sont en mesure de recourir, de façon ponctuelle ou plus soutenue, à des passe-droits bien plus efficaces que ceux des entreprises d'État civiles.

III – Intégrer l'armée dans un nouveau projet de société ?

En conférant depuis mars 1989 aux entreprises militaires le même statut que celui des entreprises d'État civiles, les autorités vietnamiennes avaient aussi voulu en quelque sorte les utiliser comme laboratoires pour opérer des réformes que l'on anticipait déjà comme très problématiques. Alors qu'une première série de réformes avait été effectuée en 1995-1996, le Parti a poursuivi avec grande détermination son intention de faire des entreprises militaires le modèle à suivre. En mai 1998, la Commission militaire centrale du Parti a accentué les plans de restructuration afin d'accroître la productivité et la rentabilité des entreprises. Des mesures draconiennes ont été prises pour supprimer les subventions aux corporations militaires et faire tout simplement disparaître les plus petites unités économiques déficitaires. La directive de la Commission a également interdit aux divisions de l'armée, aux unités provinciales et aux départements du ministère de la Défense nationale de créer de nouvelles entreprises commerciales.

La tendance actuelle va dans le sens d'une plus grande professionnalisation des activités commerciales et le Premier ministre l'a confirmé le 24 décembre 1998 en transformant la division économique, placée sous l'autorité du département de l'économie et de l'industrie de la Défense nationale, en un département économique placé sous le contrôle direct du ministère de la Défense nationale. L'objectif est de rendre très performantes les entreprises militaires désormais réduites à 164²⁹.

Afin de mieux légitimer le rôle de l'armée comme acteur économique, le ministre de la Défense, Pham Van Tra, a décidé, à la fin de l'année 1998, de la mise en place de zones de défense économiques spéciales. Chaque division de l'APV a pour mission d'implanter deux zones de ce type dans les régions stratégiques frontalières avec la Chine, le Laos et le Cambodge. On estime que 13 de ces zones ont jusqu'à maintenant été implantées. Le financement des travaux de mise en valeur est assumé par le ministère de la Défense et les

29. HANG Dung, « Military Enterprises », *Vietnam Economic Times*, décembre 1999, p. 23.

gouvernements provinciaux. Les entreprises de l'arm e y jouent un r le fondamental et l'objectif g n ral est de combiner d veloppement  conomique et renforcement des capacit s de d fense dans des r gions consid r es comme sensibles³⁰.

L'APV s'est aussi vu assigner un certain nombre de t ches dans ces zones strat giques. Une des plus notables est de mettre en place un syst me de relocalisation des familles originaires de r gions trop peupl es. Cette « colonisation » s'accompagne d'une vaste pr paration agricole, surtout par le d frichage de terres, mais aussi par la construction d'infrastructures routi res, d' coles, de complexes sportifs, etc.

Depuis le quatri me pl num du comit  central du Parti en d cembre 1997, une r solution r affirme clairement le r le de l'arm e vietnamienne dans le d veloppement socio- conomique du pays. En d'autres termes, l'arm e se voit d sormais confier la t che de contribuer   la r sorption de la pauvret  et des famines. Dans certaines r gions, elle se substitue au minist re de l' ducation nationale et se charge de fournir les  ducateurs   plus d'une centaine de milliers d'enfants. D'une fa on g n rale, une de ses t ches est aussi de combattre l'analphab tisme dans la population adulte. Dans le domaine de la sant , elle se substitue aussi   un minist re qui ne dispose pas de moyens de prendre en charge les populations  loign es des grands centres urbains.

  l' vidence, les autorit s vietnamiennes s'emploient   redonner une cr dibilit  et une meilleure image   une arm e trop rapidement s duite par les vertiges de l' conomie de march . En mobilisant l'APV dans la lutte contre la pauvret , on att nue en quelque sorte la visibilit  de son affairisme.

Au-del  des effets pervers du glissement des militaires dans des fonctions en principe non d volues   une arm e professionnelle, le Parti reconstitue avec d termination le maillage originel du concept de l'arm e populaire. L'int r t du Parti est fortement politique car l'arm e est aussi d sormais totalement mobilis e sur le front int rieur pour lutter contre les dangers d' mergence du pluralisme politique³¹, du multipartisme et surtout contre le complot de « l' volution pacifique » qui se dissimule sous les vocables de la d mocratie et des droits de l'Homme. Le rapport politique du 8  Congr s du Parti a confi    ce propos une t che non ambigu    l'arm e en pr cisant : « Nous devons emp cher et  craser tous les complots et  tre pr ts   nous occuper de toute autre situation compliqu e qui pourrait appara tre. Nous devons nous efforcer d'arr ter et de punir toutes les activit s criminelles afin de maintenir fermement la s curit  et l'ordre social³². »

30. On consultera  galement sur ce point Beno t de TR GLOD , *Un th  tre d'ombres : le Vietnam entre la Chine et l'ASEAN au lendemain de la crise asiatique*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, Les  tudes du CERI, 2000, p. 8.

31. Voir   ce propos l'entrevue virulente du lieutenant-g n ral Nguyen Dinh Uoc accord e au *Quan Doi Nhan Dan* le 18 avril 1996, « National Defense, Security and the Country's Political Stability », in *FBIS-EAS*, 96-141, 22 juillet 1996, pp. 84-87.

32. *SRV Party Central Committee Political Report, op. cit.*, p. 90.

Le document politique préparatoire à la tenue prochaine du 9^e Congrès du PCV en mars 2001 est également très explicite. Il multiplie les appels à la défense de la patrie, du socialisme, de l'unité nationale et tout simplement de « régime socialiste³³ ». Au-delà de la rhétorique habituelle et des slogans usuels, l'on discerne fortement l'intention de mobiliser une population plus sensibilisée et heurtée par la corruption omniprésente que par la fragilité potentielle du régime.

Malgré la diversité des tâches, de plus en plus civiles, confiées à l'APV et la volonté des autorités vietnamiennes de voir se maintenir une étroite symbiose entre le Parti et l'armée, le régime de Hanoï n'a pu, au début des années quatre-vingt-dix, faire l'économie d'initiatives pour entreprendre l'amorce d'une professionnalisation de ses militaires. Les modifications brutales du système international entraînées surtout par la disparition du grand allié soviétique, puis l'observation des nouvelles technologies militaires déployées pendant la guerre du Golfe ont renforcé à Hanoï le constat d'une armée vietnamienne désormais bien obsolète et fort peu instruite des progrès spectaculaires enregistrés dans le domaine militaire.

Les premiers efforts de professionnalisation se traduisirent par des réformes dans le système éducatif de l'armée et par la mise en place de nouvelles institutions nationales, régionales et provinciales. À partir de 1992, les programmes d'éducation militaire furent standardisés dans tout le Viêt-Nam et conçus pour être intégrés aux programmes du système de l'éducation nationale³⁴. Des Instituts pour les candidats aux fonctions d'officiers ont été établis et la durée de scolarité varie de quatre à six ans selon la nature des spécialisations. En outre, une filière « défense nationale populaire » est introduite dans le système éducatif civil.

L'ensemble des instituts militaires souvent très spécialisés est supervisé par une Académie de la défense nationale fondée en décembre 1994. L'Académie dispense elle-même un cours de deux ans à des officiers supérieurs mais également à des cadres importants du parti, à des hauts fonctionnaires de l'État mais aussi à des responsables d'organisations de masse et d'instituts de recherche scientifique. La formation assurée inclut une vaste gamme de disciplines qui s'étendent jusqu'aux sciences sociales et aux langues étrangères.

En parallèle à ces instituts spécialisés et à l'Académie de défense nationale qui dispensent essentiellement une formation technique mais aussi de culture générale, on note la présence d'une École pour les officiers politiques créée en juin 1976. Cette structure devenue par la suite l'École pour les officiers politiques militaires vise à parfaire la formation idéologique de ceux qui ont pour mission de répercuter à tous les échelons de l'armée les directives du

33. Party Report Sheds More Light on Socialist Party, <http://www.apv.org.vn/hotnews/partyreport.htm>.

34. « Continue to Renovate the Thinking on the Test of Defending the Fatherland : Issues and Solutions », *Tap Chi Quoc Phong Toan Dan*, janvier 1994, in FBIS-EAS, 94-088, 6 mai 1994, p. 44.

Parti. Dans le contexte actuel où la sécurité intérieure devient aussi prioritaire que la sécurité extérieure, ces fonctions d'endoctrinement se renforcent et en 1996 l'École pour les officiers politiques militaires a fusionné avec l'Institut politique militaire. On remarquera ici que l'actuel Secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Le Kah Phieu, fut, avant sa nomination, le responsable de ce puissant corps des officiers politiques de l'APV.

L'étape la plus importante dans l'évolution graduelle d'une certaine professionnalisation de l'armée vietnamienne a été marquée par l'adoption en décembre 1999 d'une loi relative aux officiers de l'APV³⁵. Cette loi, effective depuis le 1^{er} avril 2000, précise les modalités de recrutement et de formation des officiers. Ainsi, tous les officiers qui souhaitent aujourd'hui se maintenir dans leurs fonctions devront impérativement obtenir un diplôme universitaire ou son équivalent.

Cette nouvelle loi ouvre aux jeunes promus des possibilités de carrière militaire plus intéressante dans la mesure où les règles et les critères de formation sont clairement établis. Ces dispositions vont inévitablement écarter du service actif un grand nombre d'officiers promus à l'ancienneté, pour faits d'armes ou encore en raison de leur seule loyauté. On note que le nombre des généraux sera limité à 150.

L'amorce de cette professionnalisation déjà signalée dans la parution du premier *Livre Blanc sur la défense* publié au Viêt-Nam en septembre 1998³⁶ ne peut être considérée comme une première étape dans la modification du rapport symbiotique Parti-armée. En revanche, cette professionnalisation s'accompagne d'une modernisation de ses capacités techniques, surtout dans les domaines aérien et naval, et d'un accroissement notable du budget militaire d'environ 8,5 % du PIB par an depuis 1992.

Conclusion

Les rapports civilo-militaires au Viêt-Nam s'inscrivent dans une structure qui cherche à pérenniser les acquis de l'armée révolutionnaire au service du peuple. Le régime vietnamien s'écarte désormais du modèle chinois qui, lui, tend à dépolitiser davantage son armée et à l'écarter des fonctions économiques. Malgré des débats internes que clarifieront peut-être les rapports du 9^e Congrès du Parti communiste vietnamien, l'APV demeure un acteur économique important et elle se voit attribuer de multiples tâches nouvelles sur les fronts intérieurs. L'amorce d'une professionnalisation et d'une modernisation obligée, en raison de l'état désuet des matériels militaires, seront-elles des mesures susceptibles de répondre aux interrogations d'officiers désormais plus instruits et mieux représentés dans les structures d'autorité les plus élevées du Parti ? L'APV devient de plus en plus, en dernière instance, la gardienne de l'ordre et de la sécurité intérieurs, conditions indispensables pour le régime à la poursuite des réformes économiques.

35. « Luat Si Quan Doi Nhan Dan Vietnam », *Quan Doi Nhan Dan*, 14 janvier 2000, p. 3.

36. « Need for Defence. White Paper Explained », *Viet Nam News*, 25 septembre 1998, p. 3.